



Ressources geles suite accident de travail

Par **badboy2710**, le **25/09/2019** à **08:14**

Bonjour,

je suis actuellement en arret de travail en attendant une intervention, suite à un accident de travail survenue 1 mois avant la fin de mon contrat.

Mon employeur m a imposer de changer ma prolongation d accident en arret initial.

Je me retrouve en fin de CDD sans indemnités de chômage du a mon arret et sans revenue de mon employeur.

Dois je interrompre mes soins afin de pallier à cette situation?

Quels sont mes droits?

Merci.

Cordialement.

Par **morobar**, le **25/09/2019** à **09:05**

Bonjour,

[quote]

Mon employeur m a imposer de changer ma prolongation d accident en arret initial.

[/quote]

Je ne sais pas comment l'employeur a pu obtenir ce résultat, ou comment intyerpéter cet exposé.

[quote]

Je me retrouve en fin de CDD sans indemnités de chômage du a mon arret

[/quote]

C'est normal vous percevez des indemnités de la CPAM ou IJSS du même montant approximatif que les indémntés ARE de retour à l'emploi.

EN outre en arrêt vous n'êtes pas disponible à reprendre un travail et donc non éligible aux allocations chomage.

[quote]

sans revenue de mon employeur.

[/quote]

Vous n'avez plus d'employeur deepuis la fin du CDD.

[quote]

Dois je interrompre mes soins afin de pallier à cette situation?

[/quote]

Pour quoi faire ?